

# Gérer la volatilité et la diversification grâce aux placements alternatifs

### Allan Seychuk, CFA

Vice-président, directeur principal des placements, Placements Mackenzie

# Keith Sjogren

Conseiller principal et directeur général, Services consultatifs, Strategic Insight

### Sommaire

Les huit dernières années ont vu émerger de nouveaux produits et styles de placement qui ont permis aux épargnants d'accéder, par l'intermédiaire de leur conseiller professionnel, à des marchés, à des catégories d'actifs et à une expertise auparavant réservés aux investisseurs institutionnels. Parmi ces produits, notons les placements alternatifs liquides, qui allient liquidité et avantages propres aux placements alternatifs.

On se sert des placements alternatifs, qui comprennent biens corporels (p. ex., l'immobilier) et actifs financiers (p. ex., capital-investissement), pour aller chercher des sources de rendement non corrélées, réduire les risques et gérer la volatilité.

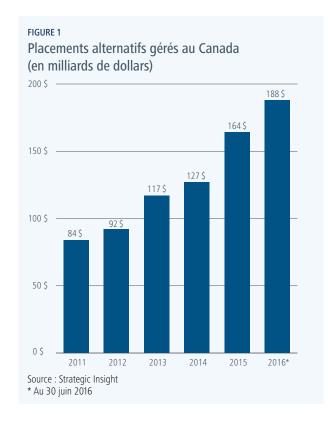
Les diverses formes de placement alternatif ont suscité beaucoup d'intérêt ces dernières années, les investisseurs institutionnels et les épargnants cherchant à diversifier leurs portefeuilles, à réduire les risques et à bonifier les rendements à long terme de leurs placements. La progression des placements alternatifs est plus lente au Canada que sur d'autres marchés, mais elle devrait s'accélérer en raison de la faiblesse persistante des rendements tirés des placements en titres à revenu fixe, de l'incertitude qu'engendre la volatilité sur le marché des actions et des doutes entourant la durée de la hausse actuelle des marchés.

### Introduction

Depuis la correction survenue en 2008-2009, les nouvelles structures de produits, les nouveaux instruments — fonds négociés en bourse (FNB), par exemple —, le développement de l'expertise en gestion de placements et le perfectionnement des techniques ont rendu les placements alternatifs accessibles à de nombreux épargnants, surtout à ceux qui font appel aux services de conseillers professionnels.

Auparavant, seuls les investisseurs qualifiés et les grandes institutions pouvaient investir dans les placements alternatifs (infrastructure, capital-investissement et immobilier). L'arrivée de nouveaux produits a élargi l'éventail des possibilités de diversification, l'une d'elles étant les placements alternatifs liquides. Non seulement ces produits partagent-ils les principales caractéristiques des placements alternatifs, mais ils sont aussi offerts sous forme de placements liquides à participation unitaire.

Les gestionnaires d'actif et les investisseurs, les investisseurs institutionnels canadiens en particulier, reconnaissent l'apport des placements alternatifs aux portefeuilles. D'ailleurs, ce type de placement y occupe une place de plus en plus importante. La Figure 1 montre que la valeur des placements alternatifs gérés au Canada a plus que doublé depuis 2011, passant de 84 milliards de dollars en 2011 à 188 milliards de dollars en juin 2016.



Malgré la popularité croissante des placements alternatifs liquides, beaucoup d'investisseurs, des conseillers et certains organismes de réglementation ont encore des réserves à leur égard. Celles-ci s'expliquent en partie par le manque d'antécédents, la complexité et l'illiquidité réputées de ces placements et la rareté de l'information sur ces produits et sur leur intégration aux portefeuilles.

Le présent livre blanc vise à dissiper certains des malentendus concernant les placements alternatifs et à donner aux conseillers et à leurs clients un point de départ pour qu'ils puissent se renseigner à leur sujet. De plus, il traite des façons de tirer parti des avantages de cette catégorie d'actifs par l'intermédiaire d'une structure de placement liquide à participation unitaire.

# Les placements alternatifs

Comme son nom l'indique, les placements alternatifs permettent aux investisseurs de diversifier leurs portefeuilles au moyen d'options autres que le classique trio actions-obligations-trésorerie. De plus, on peut s'en servir pour dégager de meilleurs rendements, atténuer la volatilité et protéger le capital à long terme. Dans ce livre blanc, nous diviserons les placements alternatifs en deux catégories : actifs alternatifs et stratégies alternatives.

### Actifs alternatifs

Cette première catégorie comprend les biens corporels et les actifs réels, qu'ils soient détenus directement ou non, dont la valeur est réputée peu ou pas du tout corrélée aux marchés financiers, par exemple : produits de base, infrastructures, terrains vagues et biens immobiliers exploités (voir Figure 2). Cette catégorie comprend également les titres issus de structures de titrisation (société de placement immobilier propriétaire d'immeubles commerciaux, par exemple); les titres à revenu fixe de sociétés constituées en vue de détenir, d'élargir et de gérer un parc d'infrastructures et les parts de fonds à vocation spécifique qui investissent dans des infrastructures (installations portuaires, aéroports).

Figure 2 : Exemples				
Produits de base	Pétrole brut, lingots d'or, bétail et produits agricoles			
Infrastructure	Aéroports, autoroutes à péage, petites installations hydroélectriques			
Terrains	Terres agricoles, terrains forestiers exploitables			
Immobilier	Immeubles commerciaux, parties privatives en location			

Les « placements affectifs » (pierres précieuses, vin, antiquités, art) sont aussi vus comme des placements alternatifs. Ces articles de valeur sont généralement des biens tangibles, même s'il est parfois possible, comme dans le cas du vin, de les détenir par certificat. On peut même citer une source affirmant que la somme des placements affectifs détenus dans la communauté mondiale des plus riches atteint les 1,1 billion de dollars américains¹. Malgré cela, ce livre blanc n'en traite pas, car ces placements sont très peu liquides et qu'on ne peut pas s'en procurer par l'intermédiaire d'un conseiller.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> KNIGHT Frank, Wealth Report, 2015

### Stratégies alternatives

En ce qui a trait aux stratégies alternatives (voir Figure 3), les moyens de placement sont structurés en vue de détenir un large éventail d'actifs financiers, traditionnels ou non.

Dans tous les cas, ces derniers ne sont pas gérés de façon traditionnelle. En effet, les stratégies alternatives font l'objet de moins de restrictions que les portefeuilles axés uniquement sur les positions acheteurs en ce qui a trait, entre autres, à la liquidité, à l'exposition aux devises, à la négociation, à l'effet de levier, aux prêts de titres et à la vente à découvert. Les moyens de placement les plus courants dans cette catégorie sont les fonds spéculatifs, les fonds de capital-investissement et les fonds axés sur un type particulier d'actifs financiers, par exemple les titres de créance en difficulté.

Les fonds de couverture sont le type de stratégie alternative le plus connu, et les investisseurs qualifiés (investisseurs institutionnels et particuliers disposant d'un capital à investir suffisant) sont habituellement les seuls à pouvoir y investir. Ces fonds cherchent à « couvrir » leurs placements au moyen de diverses stratégies alternatives axées sur le rendement (recours aux instruments dérivés, opérations à levier financier).

Les parts de fonds de couverture sont moins liquides que les titres d'organismes de placement collectif (OPC), car les investisseurs doivent les détenir pendant une période déterminée. Bien que les fonds de couverture aient fait l'objet de critiques en raison de leurs frais élevés et de la forte volatilité de leurs rendements, on établissait la valeur du marché mondial des fonds de couverture à la fin de 2015 à 3,2 billions de dollars américains, dont environ 71,5 milliards de dollars américains en rentrées de fonds pour cette seule année<sup>2</sup>.

Il y a des stratégies et des titres sous-représentés dans les portefeuilles de placement classiques, stratégies et titres que l'on peut donc considérer comme des placements alternatifs par rapport aux actions et aux obligations : créances non traditionnelles (titres adossés à des actifs, prêts à effet de levier, prêts à taux variable et obligations indexées sur l'inflation) et autres stratégies visant à isoler le risque de crédit du risque de taux d'intérêt général. Les stratégies alternatives peuvent aussi viser des secteurs de placement en actions peu corrélés aux actions de sociétés à grande capitalisation, notamment les actions de sociétés à très petite capitalisation, les actions privilégiées et d'autres instruments de placement sur actions.

Figure 3 : Exemples				
Positions acheteurs/vendeurs	Une stratégie de positions acheteurs/vendeurs sur actions vise à profiter des hausses (positions acheteurs) et des baisses (positions vendeurs) de cours.			
Ignorer l'indice	Dans une stratégie où on ignore l'indice, on bâtit un portefeuille sans tenir compte de l'indice, mais plutôt en privilégiant le rendement relatif au fil du temps (p. ex., rendement absolu; stratégies sans contraintes)			
Neutralité au marché	Une stratégie neutre au marché vise à tirer parti à la fois des hausses et des baisses sur un ou plusieurs marchés, et à éviter certaines formes de risques de marché. On vise un bêta le plus près de zéro possible.			
Contrats à terme gérés	Stratégie où on prend des positions acheteurs et vendeurs sur le marché à terme pour diversifier les styles de placement et les catégories d'actifs d'une façon que les placements directs ne permettent pas.			
Titres en difficulté	Les titres en difficulté sont émis par des États ou des sociétés qui ont de graves problèmes financiers, comme une procédure de faillite. Le risque lié à ce type de stratégie est très élevé, car le titre peut perdre toute sa valeur.			
Capital-investissement	Le capital-investissement est une catégorie d'actifs illiquides constituée de titres de participation ou de créance émis par des sociétés d'exploitation qui ne sont pas inscrites à la cote d'une bourse. On s'y intéresse en raison de l'importance des gains à long terme qu'on peut en tirer.			
Actions et titres de créance non traditionnels	Titres de créance convertibles, prêts à taux variable, titres de créance adossés à des actifs, actions de sociétés à très petite capitalisation et actions privilégiées.			

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> The 2016 Pregin Global Hedge Fund Report

# La demande de placements alternatifs est en hausse

La question des placements alternatifs est relativement nouvelle pour plusieurs investisseurs canadiens. À l'échelle macroéconomique par contre, la majorité des particuliers investissent déjà dans ce type de placements, qu'il s'agisse des dépenses en capital d'une entreprise privée, de l'acquisition d'immeubles ou de terrains locatifs ou, plus probablement, de cotisations au Régime de pensions du Canada, dont l'actif net est composé à plus de 50 % de placements alternatifs<sup>3</sup>.

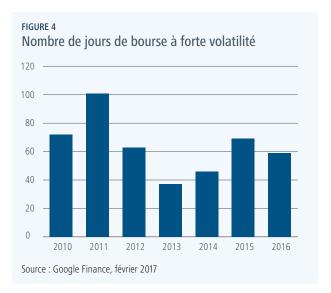
L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (Office d'investissement du RPC), le gestionnaire du Régime, profite de la taille du Régime pour tirer parti des occasions qu'offrent divers actifs et stratégies alternatifs. Par exemple, en 2016, l'équipe de l'Office d'investissement du RPC chargée du capital-investissement, qui gère 20 % de l'actif du portefeuille, a effectué des placements directs en capital-investissement dans de grandes sociétés américaines dominantes (Petco Animal Supplies Inc. et Cablevision). L'équipe a aussi investi dans des sociétés d'infrastructure, notamment Associated British Ports, groupe établi au Royaume-Uni qui possède et exploite 21 ports au pays. L'Office d'investissement du RPC compte aussi une équipe immobilière, qui se charge de la gestion d'environ 15 % de l'actif total du portefeuille. Rappelons que l'Office d'investissement du RPC détient des placements sur les marchés publics et participe à des partenariats en investissement, qu'il gère parfois au moyen de stratégies non traditionnelles.

### Catalyseurs

L'accroissement de l'intérêt pour les occasions de placement alternatif est le fruit de l'intervention de trois catalyseurs, mise à part la possibilité d'investir dans ce type de placement par l'intermédiaire de structures telles que les OPC.

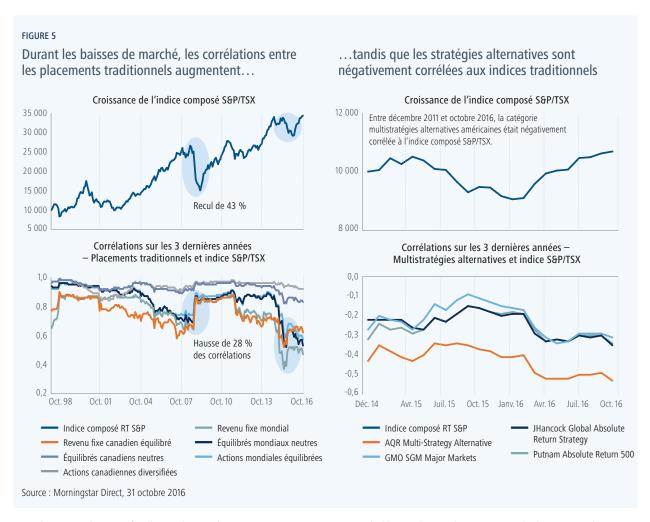
Premièrement, la perturbation des marchés en 2008-2009, et les périodes de volatilité qui ont suivi, ont poussé les épargnants à explorer de nouvelles avenues pour limiter le risque de marché et trouver des placements peu corrélés aux marchés publics.

La volatilité, soit les fluctuations des rendements, donne une indication de la stabilité d'un placement : d'amples variations par rapport au rendement moyen (au sein d'une même période) traduisent une volatilité élevée. La Figure 4 montre les résultats d'une analyse effectuée entre 2010 et 2016 portant sur le nombre de jours de bourse par année où le taux de fluctuation des cours de l'indice S&P/TSX s'éloignait notablement de la moyenne des taux de rendement quotidiens. Une forte volatilité peut avoir de fâcheuses conséquences pour les épargnants réfractaires au risque ou qui ne sont pas assez rigoureux pour maintenir les titres en portefeuille dans une perspective à long terme. Il faut souligner que la volatilité est une arme à double tranchant; en effet, en 2015, l'indice S&P/TSX a enregistré un recul de 10 % et 69 jours de bourse à forte volatilité, tandis qu'il enregistrait 59 jours de bourse à forte volatilité en 2016 tout en y inscrivant un gain annuel de 18 %.

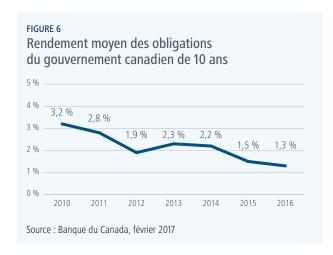


Comme prévu (et comme le montre la Figure 5), les placements traditionnels et les marchés des actions, que représente l'indice S&P/TSX, affichent une forte corrélation, surtout en période de faiblesse des marchés. À l'inverse, la corrélation entre l'indice S&P/TSX et certaines stratégies alternatives, comme celles de la catégorie multistratégies alternatives américaines présentées à la Figure 5, était négative, ce qui confirme l'efficacité de ces stratégies pour gérer les risques liés à la volatilité.

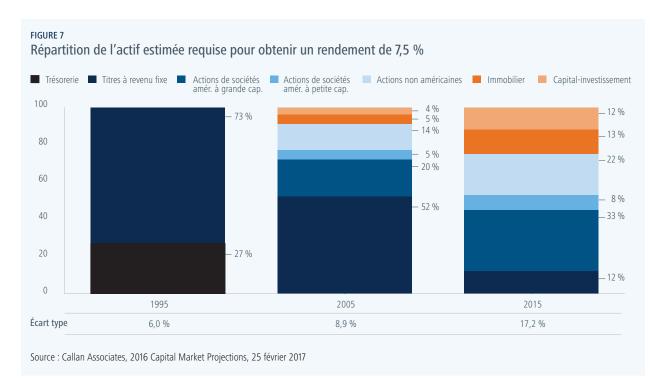
<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (Office d'investissement du RPC), Rapport annuel 2016



Deuxièmement, les portefeuilles traditionnels ne sont pas souvent parvenus à dégager les rendements corrigés du risque et à procurer les revenus requis pour répondre aux besoins des épargnants canadiens, surtout à ceux des épargnants à la recherche d'un revenu de retraite fiable. L'effet de ces deux catalyseurs s'explique dans une certaine mesure par l'indolence de l'économie canadienne et par la faiblesse persistante des taux d'intérêt. La Figure 6 montre que le rendement moyen des obligations du gouvernement canadien de 10 ans a atteint un creux à la fin de 2016, les épargnants devant donc plus que jamais éviter de se contenter des titres à revenu fixe.

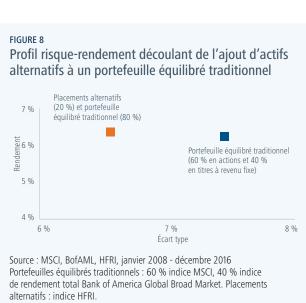


Les épargnants et leurs conseillers ont cherché à diversifier les risques et à bonifier les rendements au moyen de nouvelles stratégies de répartition de l'actif, stratégies qui ne se limitent pas qu'aux instruments du marché monétaire, obligations et actions. Selon Callan Associates (voir Figure 7), il faudra une forte pondération en placements alternatifs dans le portefeuille des épargnants pour que le taux de rendement nominal de 7,5 % puisse être maintenu. Rappelons que, jusqu'en 1995, il était possible d'obtenir ce taux de rendement grâce uniquement à des obligations et des actions! De plus, Callan estime que, même avec le surcroît de diversité propre aux portefeuilles actuels, les risques que doivent assumer les épargnants pour obtenir ce même taux de 7,5 % ont presque triplé depuis.



Sans placements alternatifs, les épargnants d'aujourd'hui sont obligés d'envisager la possibilité d'une insuffisance de rendement due à une volatilité élevée. Les placements alternatifs constituent donc un bon moyen de diversifier les portefeuilles et éventuellement d'améliorer les rendements corrigés du risque. La Figure 8 montre qu'une pondération de 20 % en placements alternatifs peut déjà avoir un effet sur le rendement corrigé du risque d'un portefeuille équilibré classique : si on investit 20 % de l'actif du portefeuille dans un large éventail de stratégies alternatives, non seulement obtient-on un rendement supérieur, mais on réduit aussi les risques (écart type).

Globalement, c'est sur ces trois facteurs — réduction potentielle de la volatilité, bonification des rendements et diversification accrue — que se fonde l'élaboration des produits axés sur les placements alternatifs liquides.



# Investir dans des placements alternatifs : les obstacles

Bien que les placements alternatifs aient des avantages indéniables, certains obstacles ont dissuadé ou même empêché les épargnants d'en profiter : la difficulté à accéder à ces placements et à les évaluer, l'illiquidité du capital investi, la nécessité d'adopter un horizon de placement à long terme, l'importance du placement initial et le coût élevé d'investir dans ces placements, qu'il s'agisse des frais de gestion ou des primes de performance (voir Figure 9).

Figure 9 : Exemples		
Difficulté d'accès	Les instruments qui permettent d'investir dans des placements alternatifs ne sont pas largement disponibles; il est difficile de se renseigner à leur égard; ils sont souvent offerts uniquement aux investisseurs qualifiés, vendus par voie de notice d'offre ou ne sont tout simplement pas offerts aux épargnants (achat d'un aéroport, par exemple).	
Difficulté d'évaluation	Il y a peu de données publiées sur les opérations sur capital-investissement et sur les projets d'infrastructure étant donné leur grande diversité, ce qui rend ces opérations et projets difficiles à évaluer.	
Liquidité	En raison de leur structure, de nombreux fonds spéculatifs, instruments de placement immobilier et fonds de capital-investissement exigent que le capital demeure investi durant de longues périodes, sans droits de rachat. Ensuite, les droits de rachat demeurent limités, c'est-à-dire qu'il n'est possible de demander des rachats qu'à certaines périodes déterminées (chaque trimestre, semestre ou année).	
Horizon à long terme	Les investissements en infrastructure exigent un horizon à long terme, car la réalisation de ce type de projet peut prendre des années. En conséquence, les gestionnaires de fonds ont souvent recours à des mécanismes d'immobilisation pour empêcher les investisseurs de demander le rachat de leurs parts.	
Placement initial important	Les placements initiaux requis sont souvent très élevés, au-delà de 100 000 \$ dans bien des cas. Un gestionnaire canadien dominant exige des investisseurs qualifiés que les cotisations soient d'au minimum 25 000 \$.	
Frais élevés	Un gestionnaire canadien exigera, pour un fonds spéculatif typique, des frais de gestion de 2 % et une prime de performance se situant entre 15 et 20 %. Parfois, les investisseurs doivent même acquitter les frais applicables avant que leur capital ne soit pleinement investi.	

Les épargnants qui veulent investir dans des placements alternatifs peuvent éviter la majorité de ces obstacles, sinon tous, grâce aux placements alternatifs liquides, qu'ils peuvent souscrire par l'intermédiaire de leur conseiller ou parfois directement auprès d'un gestionnaire de fonds.

# Placements alternatifs liquides

Les OPC conçus pour détenir un large éventail de titres sont l'un des moyens efficaces, à l'exception des grandes caisses de retraite, qu'ont les épargnants pour investir dans plusieurs placements alternatifs.

### **Fonctionnement**

Voici les avantages que les placements alternatifs liquides offrent aux épargnants :

- placement initial peu élevé;
- frais de gestion peu élevés;
- absence de primes de performance;
- transparence et déclarations conformes aux exigences de la réglementation;
- entrée et sortie du placement relativement faciles

Grâce au développement des fonds négociés en bourse, à l'amélioration des outils d'analyse et de soutien et à l'approfondissement des connaissances en matière de placements alternatifs, les gestionnaires de portefeuille peuvent rééquilibrer activement les avoirs en intégrant divers placements alternatifs, en vue de réduire les risques et de bonifier les rendements. De plus, parce que ce type de placement est offert par l'intermédiaire d'OPC assujettis à l'obligation de dépôt d'un prospectus, les épargnants peuvent être sûrs que l'information sur le produit est complète, que celui-ci est soumis à l'approbation des organismes de réglementation et qu'il fera l'objet d'examens réguliers.

Les placements alternatifs liquides peuvent soit comprendre un mécanisme de suivi du rendement d'un éventail précis ou diversifié de placements alternatifs, soit donner aux épargnants la possibilité de tirer parti du travail de gestionnaires qui ont adopté des stratégies de placement clairement définies. Pensons à un OPC axé sur les actions de sociétés qui exploitent des infrastructures. Ces actions sont illiquides, mais elles dégagent des flux de trésorerie stables et elles enregistrent une croissance du capital sur de longues périodes. Un autre exemple serait celui d'un gestionnaire qui a adopté une stratégie de réduction de la volatilité, comme la négociation d'options, pour couvrir le risque de marché ou de change ou pour neutraliser le mouvement dans un secteur (en investissant dans un autre dont les mouvements sont contraires). On pourrait aussi combiner plusieurs placements alternatifs et techniques de gestion pour créer un produit de placement collectif axé sur la diversification.

La Figure 10 montre qu'un OPC peut intégrer toute une panoplie de placements alternatifs liquides et de stratégies en plus de permettre au gestionnaire d'utiliser globalement des stratégies alternatives. Une telle diversification peut contribuer à l'amélioration des rendements corrigés du risque du portefeuille, le gestionnaire pouvant choisir les titres et les stratégies les moins corrélés aux marchés publics.

Figure 10 : Placements sous-jacents d'un OPC axé sur les placements alternatifs							
Actions et titres à revenu fixe non traditionnels	OPC axés sur les actifs et les stratégies alternatives	FNB axés sur les actifs et les stratégies alternatifs	Titres issus de structures de titrisation	Autres titres, instruments monétaires et dérivés			
Stratégies alternatives auxquelles peut recourir le gestionnaire							

#### Frais

Nombreux sont les épargnants pour qui placements alternatifs riment avec frais de gestion et primes de performance élevés. Bien que les frais liés à certaines stratégies alternatives soient sensiblement supérieurs à ceux des OPC courants (dont les frais, au Canada, se situent entre 1,4 % et 2,4 % de l'actif), une nouvelle génération de fonds axés sur les placements alternatifs vient réduire, voire éliminer, cet écart en tirant parti du modèle des OPC pour permettre aux épargnants d'intégrer des placements alternatifs à leur portefeuille sans que n'augmente le coût global de celui-ci.

Certains fonds de placements alternatifs liquides ont rompu les rangs et ont commencé à facturer des frais de gestion fixes au lieu de frais qui varient en fonction du rendement du portefeuille. Cette nouvelle approche témoigne de la nécessité de normaliser les frais, de la maturité du marché des placements alternatifs et du fait que les outils technologiques permettent désormais aux gestionnaires de réduire les coûts de gestion de portefeuilles complexes.

# À qui ce type de placement est-il destiné?

L'accessibilité grandissante des placements alternatifs liquides ne signifie pas pour autant qu'ils conviennent à tous, même s'ils peuvent convenir à un large éventail d'épargnants et de portefeuilles; en effet, ce type de placement est particulièrement indiqué dans certains segments bien précis.

En gros, les placements alternatifs liquides conviendront à trois groupes d'épargnants : Le premier est constitué des épargnants qui comprennent mieux que la moyenne comment fonctionnent les marchés de capitaux et ce que sont les techniques de constitution et de gestion de portefeuille. Dans ce cas-ci, c'est réellement de connaissance dont il est question, car l'épargnant doit savoir quels sont les placements sous-jacents pour ensuite évaluer, avec son conseiller, en s'appuyant sur des faits, les mérites d'un placement dans un fonds de placements alternatifs.

Le deuxième comprend les épargnants qui utilisent les placements alternatifs liquides à des fins précises : amélioration du rendement corrigé du risque, accroissement de la diversification ou production de revenu.

Le troisième, dont la caractéristique reflète un aspect global de ces produits, regroupe les épargnants qui ont un horizon de placement à moyen ou à long terme et qui, par conséquent, sont les mieux placés pour profiter de l'évolution à contrecourant de nombre des placements sous-jacents. Autrement dit, les épargnants à la recherche de gains en capital à court terme devraient se tourner vers d'autres OPC ou FNB.

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour toute demande de renseignements généraux et de renseignements sur les comptes, veuillez composer le :

FRANÇAIS 1-800-387-0615 ANGLAIS 1-800-387-0614 CHINOIS 1-888-465-1668

TÉLÉCOPIEUR 1-866-766-6623

**COURRIEL** service@mackenzieinvestments.com

SITE WEB placementsmackenzie.com

Obtenez des renseignements sur les fonds et les comptes en ligne grâce à AccèsClient, site sécurisé de Placements Mackenzie. Visitez placementsmackenzie.com pour de plus amples renseignements.

Strategic Insight (auparavant Investor Economics au Canada) fournit des données essentielles et exclusives ainsi que des services de veille stratégique, d'analyse et de conseil en gestion au secteur canadien des services financiers aux particuliers en plus de répondre, en collaboration avec d'autres sociétés au sein du réseau Strategic Insight (SI), aux besoins en information de la communauté mondiale de gestion d'actif. SI offre des services complets au secteur mondial de la gestion d'actif : données sur le mouvement des investissements, analyses et recherches approfondies, contenu rédactionnel et activités destinées aux gestionnaires de placements, responsables d'actifs et dépositaires. On retrouve plus de 1 000 grands noms du secteur de la gestion d'actifs parmi nos clients, notamment 83 des 100 plus grands gestionnaires de fonds du monde. Strategic Insight offre ses services par l'intermédiaire de quatre divisions : SI Data, SI Research, SI Intelligence et SI Interactive. Le siège social de la société se trouve à New York et celle-ci possède des bureaux à Boston, San Francisco, Stamford (CT), Londres, Munich, Melbourne, Toronto et Vancouver.

Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement antérieur peut ne pas se reproduire.

Le rendement de l'indice ne tient pas compte de l'incidence des frais, commissions et charges payables par les investisseurs dans des produits de placement qui cherchent à reproduire un indice.

L'écart type est une mesure du risque historique; le risque futur peut varier.

Le contenu de ce document (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'assurer son exactitude et son intégralité, nous ne sommes aucunement responsables de son utilisation.



